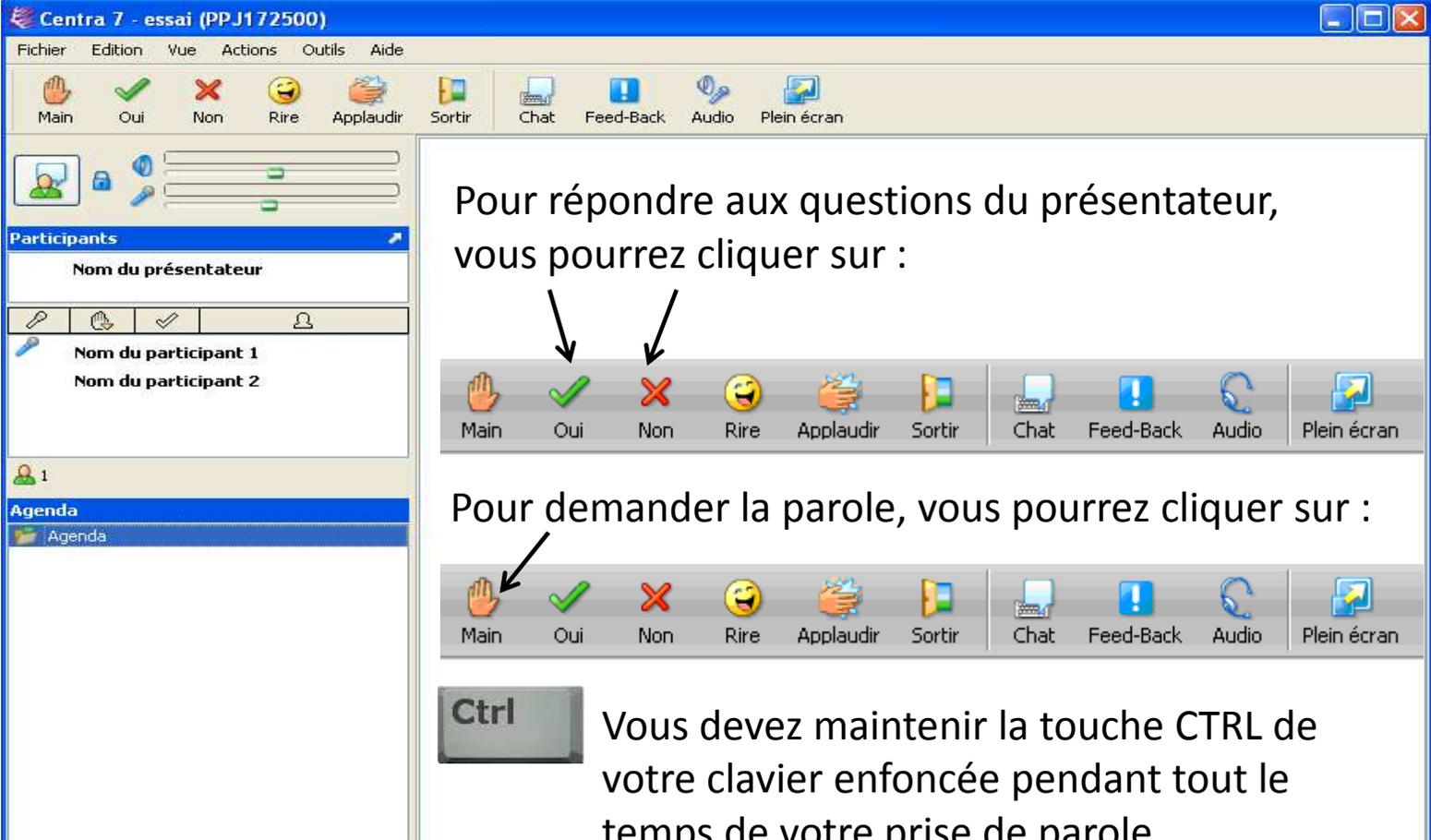


Baccalauréat STMG épreuve de spécialité

Conférence à distance du jeudi 19 mars - 10 h à 12 h



Centra 7 - essai (PPJ172500)

Fichier Edition Vue Actions Outils Aide

Main Oui Non Rire Applaudir Sortir Chat Feed-Back Audio Plein écran

Participants

Nom du présentateur

Nom du participant 1

Nom du participant 2

Agenda

Agenda

1

Pour répondre aux questions du présentateur, vous pourrez cliquer sur :

Main Oui Non Rire Applaudir Sortir Chat Feed-Back Audio Plein écran

Pour demander la parole, vous pourrez cliquer sur :

Main Oui Non Rire Applaudir Sortir Chat Feed-Back Audio Plein écran

Ctrl

Vous devez maintenir la touche CTRL de votre clavier enfoncée pendant tout le temps de votre prise de parole

Baccalauréat STMG épreuve de spécialité

- L'épreuve de spécialité du baccalauréat STMG
 - Cadre de l'épreuve
- L'épreuve pratique de spécialité
 - Mise en œuvre pédagogique
 - Évaluation
- Modalités académiques d'organisation

Épreuve de spécialité

• Cadre de l'épreuve

➤ **Épreuve écrite et pratique**

- Durée 4 heures pour la partie écrite, 20 minutes pour la partie pratique évaluée en cours d'année ;
- Coefficient 12, chacune des parties est affectée d'un coefficient 6.

➤ **Textes de référence**

- Note de service BOEN n°26 du 27 juin 2013
- Circulaire du rectorat pour la partie pratique de l'épreuve, adressée prochainement aux établissements

Épreuve de spécialité partie écrite

• Cadre de l'épreuve

La **partie écrite** de l'épreuve de spécialité comporte 2 sous-parties, qui peuvent être traitées de manière indépendante.

➤ Première sous-partie

Le candidat doit, à partir de ses connaissances et de la documentation fournie, proposer des solutions aux problèmes posés, en tenant compte des contextes et des contraintes définies dans le sujet

➤ Deuxième sous-partie

Le candidat doit répondre à une question relative à une problématique de gestion en lien avec les situations et les thèmes du programme abordés dans la première partie.

- Épreuve de spécialité
- Partie écrite

Première sous-partie

➤ Un exercice type « étude de cas » visant à :

- Analyser une situation de gestion ;
- Proposer et justifier des solutions ;
- Mettre en œuvre des outils méthodes et techniques appropriés ;
- Montrer l'intérêt et les limites des techniques mobilisés.

➤ A partir d'un contexte défini dans le sujet

➤ Épreuve de spécialité

➤ Partie écrite

Deuxième sous-partie

- Un exercice visant à répondre à une question relative à une problématique de gestion
- La problématique de gestion est en lien avec les situations et thèmes de la première sous-partie

Épreuve de spécialité

Partie Pratique

• Cadre de l'épreuve

Principes

➤ Une épreuve en deux parties

- La réalisation d'un projet mené par le candidat au cours de l'année de terminale. Ce projet est décrit dans un dossier composé d'une **fiche de travail synthétique** et **des supports numériques** produits et utilisés par le candidat.
- La soutenance du projet, en ayant recours aux outils nécessaires à sa communication.

Épreuve de spécialité Partie Pratique

• Pourquoi un projet ? Les finalités

➤ **Le projet doit permettre de :**

- Développer la capacité au travail en équipe
- Développer l'autonomie et l'initiative ;
- Observer et analyser des organisations au plus près du réel ;
- Procéder à des choix ;
- Organiser et coordonner l'action ;
- Renforcer la prise de recul et l'analyse réflexive.

➤ **C'est-à-dire... favoriser la poursuite d'étude**



Épreuve de spécialité Partie Pratique

- **Mise en œuvre pédagogique: un préalable**

- **Les élèves ne partent pas de rien :**
 - L'étude de gestion de première est un point d'appui ;
 - L'ensemble des notions, techniques, méthodes outils étudiés en Sciences de gestion est mobilisable ;
 - Il n'est pas interdit de faire appel aux notions de droit, d'économie ou de management.

Épreuve de spécialité
Partie Pratique

- Mise en œuvre pédagogique : les objectifs

Objectifs : évaluer si le candidat est capable de :

- mettre en œuvre une démarche de projet avec des outils propres aux sciences de gestion dans le cadre d'un travail individuel ou d'équipe ;
- mettre en œuvre les technologies numériques adaptées dans la conduite du projet et sa présentation ;
- communiquer et d'argumenter sur les choix effectués.

Épreuve de spécialité Partie Pratique

- **Mise en œuvre pédagogique du projet : la conduite**

Un projet est donc :

- une production mobilisant ressources et activités coordonnées dans un contexte organisationnel.

Il repose sur une démarche qui distingue plusieurs phases :

- Identification d'un besoin ;
- Définition des objectifs et des contraintes ;
- Réalisation du projet ; IP3
- Analyse des résultats obtenus.

Diapositive 11

IP3

lien hypertexte vers la grille ou insertion en fin de diaporama pour éviter les plantages

Idelovici Philippe; 09/12/2013

- **Mise en œuvre pédagogique :
choix du projet**

Le choix du projet :

- Il est effectué avec le conseil et sous l'autorité du professeur de spécialité.
- Il s'ancre dans un contexte organisationnel réel ou simulé ;
- Il fait référence à une question de gestion du programme de spécialité.

- Épreuve de spécialité
- Partie Pratique

- **Contexte organisationnel et projet**



➤ Une position d'observateur, une posture de questionnement, de recherche en activant les connaissances en lien avec la spécialité



➤ L'élève n'est pas acteur dans l'organisation

Épreuve de spécialité Partie Pratique

- **Mise en œuvre pédagogique du projet : la réalisation**

Le projet de spécialité est :

- réalisé en cours d'année ;
- en équipe (petits groupes d'élèves) ;
- il nécessite une planification et une coordination
- il mobilise des technologies numériques ;
- Il se concrétise par une production ;
- Il fait l'objet d'une description dans une fiche de travail.

Épreuve de spécialité Partie Pratique

- **Mise en œuvre pédagogique du projet : adopter une posture d'accompagnateur**

- Définir une organisation temporelle : échéance, calendrier, étape ;
- Veiller à la conservation des traces ;
- Définir des temps de rencontre ;
- Réorienter recadrer par rapport à l'objectif ;
- Moyens : outils de travail collaboratif, échange, outil de gestion de projet, agenda partagé....

Épreuve de spécialité
Partie Pratique

• Phase 1 de l'évaluation
Réalisation du projet

Une évaluation réalisée par le professeur de spécialité de l'élève .

Note/12

- Une évaluation centrée sur la démarche de projet
- Une évaluation dynamique qui se construit au cours de l'année scolaire
- Une évaluation qui apprécie le travail individuel du candidat

La constitution du dossier est obligatoire, en cas d'absence du dossier , la note **0/12** est attribuée au candidat

Épreuve de spécialité

Partie Pratique

• Phase 1 de l'évaluation Réalisation du projet

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Mise en œuvre de la démarche de projet				
Qualité de la définition du problème ou du besoin				
Adéquation de la démarche de réalisation du projet aux objectifs				
Maîtrise des techniques et des méthodes utilisées				
Pertinence des propositions et des résultats présentés				
Implication dans le travail de l'équipe				
Usage des technologies numériques dans la conduite du projet				
Organisation de l'espace de travail numérique lié au projet				
Usage approprié des ressources mobilisées				
Contrôle des résultats obtenus				
Commentaires				Note : /12

Épreuve de spécialité Partie Pratique

- **Phase 2 de l'évaluation
Soutenance du projet**

La soutenance consiste à :

- Présenter le projet ;
- Présenter la démarche de réalisation ;
- Justifier les choix opérés et analyser leur pertinence.

L'évaluation est centrée sur la qualité de la soutenance



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Diapositive 18

IP2

lien hypertexte vers la grille ou insertion en fin de diaporama pour éviter les plantages

Idelovici Philippe; 09/12/2013

Épreuve de spécialité Partie Pratique

• Phase 2 de l'évaluation Soutenance du projet

La soutenance :

- Repose sur le dossier comprenant la fiche synthétique et les supports numériques ; il est remis par le candidat à l'examineur 5 minutes avant l'épreuve ;
- Dure 20 minutes :
 - 10 minutes de présentation ;
 - 10 minutes d'entretien

L'évaluation est :

- réalisée par un enseignant de la spécialité qui n'est pas celui de l'élève ;
- Réalisée sur 8 points à partir d'un profil.

Épreuve de spécialité

Partie Pratique

- **Soutenance du projet**
les critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Communication orale				
Structuration de l'exposé				
Analyse et justification des choix				
Argumentation et réactivité aux questions				
Qualité de l'expression orale				
Maîtrise du contenu présenté				
Usage des technologies numériques lors de la soutenance				
Maîtrise de l'exploitation des supports de communication				
Justification du choix des supports présentés				
Dossier présent : OUI NON				
Commentaires				Note : / 8



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Épreuve de spécialité Partie Pratique

- Calendrier de l'épreuve
Organisation académique

- Évaluation de la réalisation du projet par le professeur de spécialité de l'élève : **25 avril 2014, au plus tard**
- Évaluation de la soutenance du projet organisée par les services du rectorat : **du mercredi 14 mai au jeudi 22 mai 2014**

Cette évaluation est conduite par un enseignant de la spécialité qui n'a pas suivi l'élève.

- Les notes sont portées sur les bordereaux de notation et saisies via LOTANET entre le **mercredi 14 mai et le vendredi 23 mai 2014**



Épreuve de spécialité Partie Pratique

• Mise en œuvre pédagogique... des questions vives

- Un projet ?
- Quel lien avec la spécialité ? Avec les sciences de gestion ? Avec la question de gestion ?
- Qui choisit le projet ?
- Qui constitue les groupes ?
- Dans un contexte réel ? Ou simulé ?
- À partir de quand ?
- Combien de temps ?

Baccalauréat STMG épreuve de spécialité



Épreuve de
spécialité

Partie Pratique

- **Conclusion**

- Confiance renouvelée aux enseignants qui ont une grande part d'autonomie et de responsabilité dans cette épreuve et dans la réussite du nouveau bac STMG – partie intégrante de la réforme du lycée
- Les IA-IPR sont disponibles pour répondre aux questions concernant la certification

Merci de votre attention



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE